M. le Président.— La Commission du budget a encore besoin de quelques instants avant de déposer son rapport.

Suspension de la séance

La séance est suspendue à trois heures quarante-cinq minutes.

La séance est reprise à 4 heures 1/2.

LE BUDGET

M. le Président. — La parole est à M. Jules Roche, rapporteur général de la Commission du budget.

M. Jules Roche. — Sur le projet de loi modifié par le Sénat relatif au budget de 1889, la Commission accepte le réduction de 2,116.230 francs sur les pensions militaires de la guerre, repousse l'augmentation de 51,785 francs, sur le personnel de la justice aux colonies; accepte la diminution de 12,000 francs sur le personnel des facultés et l'augmentation de 50,000 francs sur la subveniton à l'Opéra; n'accepte pas, l'interversion de 10,000 francs entre l'école centrale et les écoles d'arts et métiers ni l'augmentation de 10,000 francs pour le personnel des haras.

La Commission accepte le libellé du Sénat pour le chapitre 57, du service des finances, et le chapitre 3 du ministère de l'Instruction publique.

Les chiffres généraux du budget sont modifiés en conséquence.

La Commission n'accepte pas la disposition votée par le Sénat relative aux lignes ou sections de lignes dont les travaux sont déjà adjugés.

L'urgence est déclarée.

Discours de M. Bouvattier

M. Bouvattier. — Les dépenses de laïcisation ont creusé un gouffre profond dans le budget; il n'est donc plus permis d'augmenter les pensions des anciens militaires, mais il est encore permis de subventionner l'Opéra!

Le gouvernement agit comme ces prodigues qui ne veulent rien abandonner de leur luxe criard, au risque de ne pas payer leur pain chez le boulanger. (Applaudissements à droite.)

Le gouvernement a demandé au Sénat et a obtenu la suppression d'un crédit voté par la Chambre pour les pensions, se fondant sur la pénurie du budget. Or, la laïcisation entre pour 99 millions dans les causes de cette pénurie. (Bruit à gauche, très bien! à droite.)

La Chambre fait une économie bien minime sur une dépense somptuaire, la subvention de l'Opéra. M. le président du Conseil a demandé le rétablissement de ce crédit en dépit de ses doctrines sur les droits financiers du Sénat. (Applaudissements à droite).

Ces détails suffisent pour caractériser la politique financière du gouvernement, politique tellement désastreuse que ceux qui y ont pris part en font aujourd'hui leur *méa culpâ*, sur la poitrine de leurs prédécesseurs. Cette politique est jugée par le pays. (Applaudissements prolongés à droite.)

DISCOURS DE M. FLOQUET

M. Floquet, président du Conseil. — J'ai soutenu avec fermeté, devant le Sénat, la doctrine que j'ai toujours professée sur les attributions financières du Sénat. (Protestations à droite).

On me permettra de m'étonner de voir les membres de la droite critiquer les mesures prises pour développer l'instruction populaire.

Ils devraient se rappeler l'abaissement de cette instruction, alors que la subvention sous l'empire était de cinq millions.

La subvention était de 1,200.000 francs à la fin de la Restauration; elle s'augmente fort peu sous les régimes suivants. (Bruit, protestations à droite.)

On dit qu'il y avait alors des écoles libres, c'est-à-dire des écoles chrétiennes; cela est vrai, mais cet enseignement était inférieur et la République a voulu y substituer un enseignement supérieur national, dégagé de toute influence du dogme et de la religion. (Applaudissements à gauche.)

L'enseignement a été attaché à la Religion et l'on a vu des enfants, arrachés de leurs familles protestantes, pour être mis à l'école chez le curé. (Protestations à droite.)

Plus tard l'enseignement n'a pas cessé d'être soumis à la censure des membres du clergé.

La République n'a pas voulu blesser les consciences. (Vives protestations à droite); mais les affranchir.

Voilà pourquoi, nous avons fait la laïcité gratuite. Applaudissements à gauche).

C'est pour cette œuvre si grande, pour cet affranchissement de l'esprit humain, (Vives protestations à droite.) c'est pour cette révolution pacifique qu'on a dépensé des sommes considérables.

Nous n'avons jamais essayé de dominer les consciences. (Nouvelles protestations.)

Le pays a été couvert d'écoles au bénéfice des classes laborieuses. On instruisait autrefois dans des écuries et dans des étables. (Bruits, rires à droite, applaudissements à gauche et au centre.)

Discours de M. Cunéo d'Ornano

M. Cunéo d'Ornano. — La gauche semble vraiment ignorer l'histoire des Ordres religieux qui ont sauvé l'esprit humain dans les ténèbres du moyen-âge. (Bruits à gauche. — Applaudissements à droite),

M. Rivet. — Ils brûlaient les savants.

M. Cunéo d'Ornano. — Ils élevaient les enfants du peuple.

C'est le clergé qui faisait l'éducation des masses et l'enseignement gratuit ne coûtait rien à l'Etat.

Ce n'est pas la République qui a créé l'enseignement. (Très bien! à droite).

Tous les gouvernements ont successivement apporté leur concours à cette œuvre et ont obtenu, à moins de frais, des résultats plus réels. (Applaudissements à droite, tumulte à gauche.)

C'est la liberté qu'il faudrait maintenant rendre à l'enseignement. (Nouveaux applaudissements à droite.)

L'affichage du discours de M. Floquet

M. le Président. — Je viens de recevoir de M. Durelle et de plusieurs de ses collègues une motion tendant à l'affichage du discours du président du Conseil dans toutes les communes de France.

Cette motion est adoptée par 276 voix contre 170.

Les articles

La Chambre passe à la discussion des articles.

Après une discussion entre MM. Georges Roche, Peytral et Andrieux, l'amendement de M. Georges Roche tendant au rétablissement de 2.116.830 francs pour l'unification de certaines pensions militaires est adopté par 276 voix contre 237. (Applaudissements à droite).

M. Basly demande la suppression du crédit de 1 million 1/2, au ministère de l'intérieur pour les agents secrets de la sûreté générale.

M. Jules Roche objecte que la proposition de M. Basly tend à rouvrir la discussion du budget. Le procédé est inadmissible; le débat doit porter seulement sur des modifications du Sénat.

M. Roche demande comme corollaire au relèvement des pensions de sous-officiers une augmentation de 2,100,000 francs pour l'unification des pensions de retraite.

L'amendement de M. Roche, après une discussion tumultueuse, est repoussé par 274 voix contre 235. (Très bien! à gauche.)

M. le baron Reille. — C'est une infamie de plus (Très bien! à droite).

M. de Lanjuinais. — Vous donnez au pays un joli spectacle. (Vifs applaudissements à droite. Longue agitation).

Les autres modifications du Sénat sont adoptées.

VOTE DE L'ENSEMBLE DU BUDGET

L'ensemble du budget est adopté par 276 voix contre 102.

L'élection de Cochinchine

Après les observations de MM. Delaporte, Isaac, Catabianca et Bozérian, la proposition tendant à ajourner l'élection de Cochinchine est adoptée.

La séance est levée. — Séance demain.

SÉNAT

Séance du vendredi 28 décembre

Présidence de M. Le Royer, président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Le budget extraordinaire de la guerre

M. de Freycinet, ministre de la guerre, dépose sur le bureau du Sénat le budget extraordinaire de la guerre.

Les délits d'injures contre les fonctionnaires

Le Sénat prend en considération sans discussion la proposition de loi de M. Lisbonne, déférant aux tribunaux correctionnels les délits d'injures contre les fonctionnaires.

La loi sur les faillites

Il fixe ensuite à l'ordre du jour de ses premières séances de janvier, la discussion de la loi sur les faillites.

Suspension de la séance

La séance est suspendue à 4 h. 20.

La séance est reprise à 4 h. 35.

Les élections en Cochinchine

Le Sénat discute le projet de loi sur les élections en Cochinchine.

Le projet de loi est adopté.

La séance est levée à 6 h. 40.

La prochaine séance est fixée à demain à deux heures.

NOUVELLES DU JOUR

L'élection de la Seine

La concentration républicaine

Paris, 29 décembre, 12 h. 30. — Pour signaler les bruits de la soirée, disons que M. Carnot se réserve, paraît-il, de faire, à l'occasion des réceptions du 1er janvier, des allusions très importantes à la situation actuelle.

Le président du Conseil réglerait ses allocutions d'après celles de M. Carnot.

En ce qui concerne le président de la Chambre, le gouvernement minerait, dit-on, la candidature de M. Méline, en favorisant celle de M. Clémenceau. Ce serait la première tentative pour arriver à la concentration tant désirée et jugée si nécessaire.

Le prince de Bismarck malade

Berlin, 28 décembre. — Le bruit court que le comte Herbert de Bismarck vient d'être appelé auprès de son père en raison de la gravité de son état.

Le professeur Hardeleven aurait été appelé en consultation.

Le médecin ordinaire, le docteur Scheweninger, craindrait une conséquence cardiaque et subite de l'état rhumatisant et goutteux du chancelier.

Il ne faut encore accueillir que sous réserves ces bruits qui prennent toutefois une certaine consistance.

L'explosion de Béziers

Béziers, 28 décembre. — M. Vie, victime de l'explosion du moulin à l'huile *Hérault*, est mort dans la journée.

Les deux autres blessés sont dans un état désespéré.

Le projet d'amnistie

Paris, le 29 décembre, 1 h. 25. — Le groupe ouvrier de la Chambre se réunira demain pour rédiger et déposer un projet de loi d'amnistie pour les condamnés de Montceau-les-Mines et Decazeville.

Les nouvelles voies stratégiques

Paris, 28 décembre. — Le *Figaro* a publié ce matin un article sous ce titre : « Un nouveau plan Freycinet », dans lequel il nous apprend que notre ministre civil de la guerre aurait résolu de construire deux nouvelles voies ferrées de Vitry-le-Français à Lérouville.

Ces nouvelles voies seraient destinées à éviter tout encombrement en cas de mobilisation et à parer aux accidents qui pourraient intercepter la voie existante.

La ligne nouvelle aura 84 kilomètres, nécessitera la construction d'un grand nombre d'ouvrages d'art et coûtera 120 millions.

Cette article a produit une certaine émotion. A cette occasion, une note aux allures officieuses dit que les renseignements publiés ce matin par le *Figaro* au sujet des nouvelles voies stratégiques de Vitry-le-Français à Lérouville sont exactes, sauf sur quelques points de détail.

La santé de l'empereur d'Allemagne

Paris, 28 décembre. — Les feuilles allemandes sont remplies d'articles touchant la santé de l'empereur d'Allemagne; le docteur Hennet, l'éminent auriste, déclare que les organes acoustiques de Guillaume II sont affectés par une *otitis* purulente chronique, et que l'affection pourrait devenir une méningite, si l'inflammation gagnait les tissus cérébraux ou si elle se formait en abcès du cerveau.

Dans ce dernier cas, il pourrait être nécessaire d'avoir recours au trépan, et si l'inflammation demeurait locale, une opération serait probablement heureuse.

Le docteur Hennet, contrairement aux autres médecins allemands, considère l'état de l'empereur fort sérieux, bien que n'ayant pas encore pris son pire aspect.

L'incident de Tours

Les journaux de Rome publient le texte de la lettre du Saint-Père à Mgr Meignan, dont nous avons donné extrait, et qui a provoqué la soumission du rédacteur du journal d'Indre-et-Loire.

Au Conseil municipal de Paris

Paris, 28 décembre. — Le Conseil municipal a décidé, hier, par 36 voix contre 26, d'offrir deux bals gratuits à ses électeurs, à l'Hôtel-de-Ville. Il a, selon son habitude, refusé de voter le budget de la police.

La traite des nègres en Afrique. — Une curieuse communication du « Manchester Guardian ». — Honteuse convention acceptée par une société anglaise.

Londres, 28 décembre. — Le *Manchester Guardian* publie aujourd'hui une importante communication reçue par une maison de banque de Manchester qui est en relations d'affaires avec Zanzibar.

Cette communication est d'un correspondant de Mombaza.

On verra toutefois par une déclaration reproduite ci-dessous, que le secrétaire de la *East African Trading Company* nie que l'accord dont il est question dans cette communication soit intervenu.

Voici la lettre de Mombaza :

« Mombaza, 17 octobre.

» L'arrangement suivant a été accepté par les représentants de la société anglaise, l'*East African Trading Company*, représentée par M. Mackenzie et le général Mathews d'une part et Saïd-Amed Ben-Sulitman, ministre du sultan de Zanzibar, Salem Ben Kalfan, gouverneur de Momboz, d'autre part :

» 1° Tous les Arabes de Mombaza sont autorisés à vendre et à acheter des esclaves et à en prendre autant qu'ils voudront dans l'intérieur ;

» 2° Les Arabes sont autorisés en outre à mettre les esclaves dans les chaînes ou à les punir de telle façon qu'ils le jugeront convenable ;

» 3° En achetant ou en louant des esclaves pour des caravanes, ils devront s'entendre sur les prix avec les propriétaires de ces esclaves.

» 4° Les gages des esclaves ou les avances d'argent qu'on leur accorderait devront être remis à leurs propriétaires.

» 5° Dans le cas où un esclave se sauverait pour se placer sous la protection des missions anglaises, ces missions seront obligées de le remettre entre les mains de son propriétaire.

» Les Européens, les Indiens, les Arabes seront placés sous la juridiction du gouverneur arabe de Mombaza; les hommes de Vanika et de Ramba restent, comme avant, sous la domination des habitants de Mombaza.

» Après cet accord, M. Mackenzie, le général Mathews et les habitants de Mombaza se sont rendus à la station des missions à Rabaï pour y prendre les esclaves fugitifs qui y étaient cachés et les ramener à leurs propriétaires.

» On dit que n'ayant pas pu y parvenir, ces Européens ont payé 25 piastres pour chacun des esclaves qu'ils n'ont pu reconduire à leurs maîtres. »

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 29 décembre.

Cette dernière semaine de l'année a présenté, au point de vue des affaires de nos places, le calme persistant des semaines précédentes : mais, en somme, la situation commerciale est saine et on peut espérer un réveil d'activité quand cette époque d'inventaires et de fêtes sera passée.

Tissus. — Pas de changement notable à signaler dans la situation de la fabrique.

Laines brutes. — La plupart des marchés d'importation présentent peu d'intérêt à cette époque de l'année : c'est le calme qui domine partout.

Les arrivages de nouvelles laines sur nos places sont encore peu importants.

Peignés. — La semaine a été très calme : beaucoup de négociants sont occupés à leurs inventaires de fin d'année.

Les beaux peignés d'Australie, genre à fabrique se vendent de 6 fr. 40 à 6 fr. 60, la laine courante est tenue de 6 fr. à 6 fr. 20.

Les peignés Buenos-Ayres, nouvelle tonte, obtiennent de 5 fr. 50 à 5 fr. 60 pour les belles qualités, de 5 fr. 25 à 5 fr. 30 pour les genres courants et de 5 fr. 15 à 5 fr. 20 pour les chardonneux à bonneterie.

Il s'est vendu qn peu de peignés de croisés Australie et Buenos-Ayres et quelques cotons d'Afrique, mais, en général, la vente manque d'activité.

Terme. — Petite semaine de quatre séances seulement qui n'a pas modifié sensiblement la situation antérieure du marché à terme. On constate cependant assez de fermeté dans les cours, mais les éléments d'affaires font défaut.

On a enregistré pour le mois décembre :

940.000 k. de peignés n° 1 et 370.000 k. de peigné n° 2, soit un total 1.310.000 k.

Laines filées. — Situation toujours difficile dans la filature à façon : l'idée d'un syndicat semble prendre corps, c'est d'ailleurs le seul moyen pour la filature de vaincre la crise actuelle.

Blousses et déchets. — Sans changements.

Laines

Buenos-Ayres, 27 décembre.

Agio sur l'or 44 90 0/0.
Dito fin janvier 46 40.

Buenos-Ayres, 5 décembre.

Les affaires d'exportation battent leur plein en ce qui concerne du moins la laine.

Les prix ont naturellement suivi la baisse de l'or et se sont ressentis de la difficulté des escomptes.

Heureusement que les nouvelles d'Europe se maintiennent relativement favorables et permettent tout au moins de soutenir un peu les prix.

La question des frêts fait son chemin et les agents des grandes compagnies de navigation se sont entendus définitivement pour frapper le prix des transports d'une augmentation considérable. Le producteur en souffrira très directement comme de toute augmentation de ce genre, et ce seront naturellement surtout les négociants qui s'en plaindront ; car c'est toujours le producteur et le consommateur qui sont atteints en définitive et ce sont toujours les intermédiaires qui se plaignent.

Buenos-Ayres, 20 décembre.

Arrivages suivis et variés ; beaucoup d'acheteurs pour les qualités supérieures. Malgré cela, les prix ont baissé sensiblement sur les qualités courantes. On attribue cette situation à la baisse de l'or et à la hausse du prix des frêts :

On cote les 10 kilos :

Laines de la province de Buenos-Ayres		
Pâturages forts		
Qualité supérieure	doll.	5.10 à 5.30
Très fine, propre et légère	»	4.70 » 5.00
Bonne classe	»	4.30 » 4.60
Croisées Lincolu supérieures	»	4.50 » 5 15
Laines du pâturages tendres		
Supérieures	»	5.00 » 5.20
Très fine, sans ventres	»	4.60 » 4.80
Bonne classe	»	4.40 » 4.60
Inférieure à régulière	»	3.30 » 3.60
Lincoln supérieures	»	5.00 » 5.60
Mélangés supérieures	»	4.60 » 5.15
Laines noires		
Fines sans défauts	»	6.00 à 6.50
Classe et condition régulière	»	5.00 » 6.00
Inférieures à régulières	»	3.50 » 4.50
Laines de tannerie		
Bonne classe sans défauts	»	3.70 » 4.01
Inférieures à régulières	»	3.40 » 4.07

Exportation des laines depuis le 1er jusqu'au 15 novembre :

1887	1888
Balles	Balles
14.000	9.289

dont 5,426 balles pour la France.

Peaux de moutons. — Les arrivages ont été réguliers et même abondants sur nos divers marchés ; les affaires ont été animées et les demandes assez suivies.

Il n'en a pas été de même pour les peaux d'ageaux qui ont subi une certaine dépréciation.

Classe spéciale	doll.	0.48 à 0.43
Supérieure	»	0.38 » 0.40
Régulière	»	0.38 » 0.40
Inférieure	»	0.34 » 0.36
Epidémie et déchets		
Classe et cond. spéc.	doll.	0.82 » 0.34
Agneaux et brebis		
Supérieures	doll.	0.23 à 0.24
Inférieurs	»	0.20 » 0.23

Le Havre, 29 décembre, 9 h. 10 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 22 b. Espagne.

Ventes : 24 balles Buenos-Ayres ; 207 b. Espagne; 41 b. diverses ; 26 b filières expédiées pour la consommation. Prix inchangés.

Stock : 3.772 b. Buenos-Ayres ; 49 b. Montevi- 728 b. Algérie ; b. Cap; 4.251 b. Espagne ; ... b. Rio-Grande ; 61 b. Chili ; 3 480 b. Russie ; 395 b. Smyrne ; 5 b. Pérou ; 57 b. Bombay ; .. b. Salonique ; 68 b. Indes et 292 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 475 balles sur les mois rapprochés, de fr. 151 00 et sur les mois éloignés, de fr. 155 à 156.50.

Marseille, 27 décembre.

On a vendu 350 balles Georgie, deuxième tonte B, à fr. 140; BS, à fr. 137.50; 150 b. Turkestan, à fr. 85 et 80 b. Kalmouck, à fr. 62.50.

Melbourne, 18 décembre.

Laine. — Le marché continue à être fermement tenu ; les laines lavées scoured ont un peu haussé.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 28 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Le disponible est calme et la demande insignifiante. Nous n'avons coté aucune affaire dans ce genre d'opération. Le terme est toujours soutenu on a réengagé de nouvelles affaires. On trouve acheteurs à la cote mais peu de vendeurs. Les prix n'ont subi aucune variation depuis hier. Voici le détail des opérations :

Disponibles. — Nulles.

A terme. — 150 b. février 155 ; 25 b. mars 156 ; 100 b. avril 156.

Cotons. — Le disponible est calme et sans changement. Il est en baisse de 1/16 à Savannah et de 1/8 à Augusta. Ici nous avons fait du strict low middling Texas à 68 f. Le livrable est resté sans affaires. Le terme a baissé de 1 à 3 p. à New York et de 1 p. à New Orléans. A Liverpool le marché est soutenu et les ventes s'élèvent à 8 000 b. Ici les affaires sont calmes et les prix se raisonnent en faveur des acheteurs. On clôture en baisse de 12 1/2 à 25 c. sauf pour le courant qui reste inchangé. Les arrivages ont été de 16.725 b. de New Orléans Voici de quelle façon se repartissent les ventes :

Disponibles. — 174 b. New Orléans 66 à 68,50 ; 100 b. Texas 68 à 72 ; 27 b. Oomra 57 ; 50 b. Alabama 66 ; 46 b. Broach 65,50; 60 b. Cocanadah 50.50.

A terme. — Hier 600 b. décembre 64 3/8 ; 700 b. mars 63 5/8 ; Aujourd'hui, 100 b. décembre 64 3/8 ; 100 b. mars 63 3/8 ; 200 b. mai 63,50 ; 200 b. juin 63 3/8 ; 250 b. juillet 63 5/8.

Indigos. — Les Guatemala ont donné lieu à diverses affaires assez importantes. On a traité 102 Surons. Les Bengale ont également eu la vente de 4 c. à la parité de 7 fr. Le terme est soutenu et à prix sans changement. On a fait 10 caisses sur juin à 6.75.

Mouvement maritime lainier

Le steamer français *Nerthe* est parti de Montevideo le 24 décembre pour Bordeaux.

Le steamer français *Equateur* allant de La Plata à Bordeaux, a suivi de Lisbonne le 25 décembre.

Le steamer français *Portugal*, est arrivé à Montevideo le 25 décembre venant de Bordeaux.

Le *Cargo Boat* de la Compagnie des messageries maritimes Cordouan, allant de La Plata à Dunkerque et Bordeaux, a touché à Saint-Vincent (cap vert) le 22 décembre.

Le steamer français *Equateur* attendu à Bordeaux de La Plata est porteur de 1,117 balles laine.

Voici la liste des steamers, attendu à Dunkerque dans le courant du mois de janvier prochain venant de Buenos-Ayres et Montevideo.

Steamer français *Rio Negro* avec 3,600 balles laine ; Steamer italien *Caffaro* avec 3.000 balles ; Steamer italien *San-Giorgio* avec 4 000 balles laine; Steamer anglais *Canadian* ; Steamer français *Uruguay* ; Steamer français *Cordouan* ; Steamer français *Santa-Fé* ; Steamer français *Belgrano* ; Steamer anglais *Roddam* ; Steamer anglais *Milton* ; Steamer anglais *Teviothale* ; Steamer italien *Croma* ; Steamer italien *Roma*.

Le steamer anglais *Chanar*, venant de Buenos-Ayres et Montevideo, est arrivé à Dunkerque le 28 décembre, (ce steamer est porteur de laines.

Le steamer allemand *Strasbourg* allant de La Plata à Anvers, a suivi de St-Vincent (cap vert) le 24 décembre.

Le steamer français *Savoie* allant de La Plata à Marseille a suivi de Rio Janeiro le 23 décembre.

Le steamer français *Neustria* est parti de Marseille le 27 décembre pour Buenos-Ayres.

Le steamer français *Jose Baro* est parti de Marseille le 27 décembre pour La Plata.

Le steamer français *Tigre* a débarqué à Marseille 343 balles laine chargées à Batoum, 27 balles dito chargées à Constantinople.

Le steamer français *Europe* a débarqué à Marseille 284 balles laine chargées à Syra.

Le steamer anglais *Clan-Monroé*, allant de Bombay à Dunkerque avec cotons et des marchandises a suivi de Malte le 25 décembre.

On télégraphie de Cadix à la date du 27 décembre le steamer français *Rio-Negrio* allant de Buenos-Ayres et Montevideo à Dunkerque et le Havre relaché ici, va recevoir très-prochainement son arbre de couche. La pose et l'installation demanderont de 8 à 10 jours.

Soies

La hausse des soies

On écrit de St-Etienne, au *Messager de la Laine* de St-Etienne.

Depuis plusieurs années le marché des soies se débattait dans une crise d'une intensité et d'une continuité désespérantes. Sous l'influence de diverses causes, malaises politiques, craintes de guerre, abondance de récoltes, inactivité apparente de la fabrique lyonnaise, la matière première en était arrivée à un degré d'avilissement dont, pour certains genres de soie, il faut remonter jusqu'à la crise commerciale de 1848 pour retrouver un équivalent.

Les soies fines de France qui avaient valu à certaines époques jusqu'à fr. 160 le kilogrammes, étaient arrivées, par échelons successifs, jusqu'au prix étonnant de fr. 55. Même à ce prix les transactions étaient difficiles, les fabricants ayant fini par se mettre dans l'imagination que la soie, parce qu'elle avait baissé déjà dans des proportions incroyables, pouvait baisser indéfiniment.

Le découragement était général, complet, profond.

Les capitaux, effrayés, abandonnaient un article aussi ingrat.

Depuis 1885, aucune tentative sérieuse de relèvement du marché n'avait été tentée. Quelques feux de paille, sans base solide et aussi sans lendemain, voilà tout. Et après chacun de ces petits mouvements avortés, découragement plus grand.

La conviction que la soie devait baisser à perpétuité était devenue telle, que depuis quelques mois beaucoup de producteurs vendaient de la trame et de l'organsin à découvert sans se préoccuper d'acheter la grège au préalable, tout comme à la Bourse on vend à découvert du Turc ou du Panama.

Bref, au 14 décembre 1888 on patageait en pleine anarchie de prix, en complète incoherence d'idées.

La trame se vendait plus cher que l'organsin. Les soies fines étaient meilleur marché que les soies fermes. Depuis plusieurs semaines notre bulletin hebdomadaire appelait l'attention sur ces étranges anomalies et les faisait toucher du doigt par des comparaisons de chiffre.

Tout cela était-il raisonné, était-il en rapport avec la situation vrai? assurément non.

Les récoltes de 1886-1887 ont été abondantes partout, et même surabondantes, néanmoins elles ont été absorbées. La consommation générale a été telle qu'au début de chaque campagne nouvelle il n'a été constaté nulle part de stock anormal. Cependant la fabrique Lyonnaise traversait une période de grand calme, mais l'appoint qui manquait de ce côté se retrouvait sur l'activité des autres consommation St-Etienne, Bâle et autres.

La récolte de 1888 a-t-elle été surabondante comme ses devancières ? Non. Elle a été très pauvre à Shanghaï et à Canton. De ce côté on peut constater un déficit de plus de 1 million de kilogrammes, soit 10 0/0 de la production totale du globe, et ce déficit considérable n'est pas compensé par la production Européenne, qui a été plus tôt bonne moyenne que surabondante comme en 1887. (*A suivre*)

REVUE ÉCONOMIQUE

Les exportations et les compagnies de transports maritimes

On nous signale un mouvement d'affaires assez considérable entre l'industrie textile de Rouen et nos colonies de l'Extrême-Orient. Depuis plusieurs mois, chaque steamer des Messageries Maritimes emporte de Rouen une certaine quantité de tissus ou filés de coton à destination de la Cochinchine et du Tonkin. Nous lisons à ce sujet dans le *Nouvelliste de Rouen* :

« L'exportation pour les colonies d'Extrême-Orient prendrait plus d'extension si elle ne rencontrait certains obstacles. Ainsi, pour jouir de la franchise des droits, les exportateurs doivent faire transporter leurs marchandises par navires directs ou par les Messageries Maritimes. Or, les occasions de navires directs sont trop rares pour que les affaires régulières en profitent, et les Messageries Maritimes abusent un peu du monopole. Ainsi, tandis qu'elles font payer comme frêt, du Havre à Saïgon, 50 fr., du Havre à Haïfong, 65 fr. le m. c., les Anglais, par Singapore ou par Hong-Kong, obtiennent des frets de 1 livre, soit 25 fr. 25, et leur tonneau est presque d'un tiers plus large que le nôtre. Des différences de 50 et 65 0/0 sur le fret constituent pour l'exploitateur français une infériorité qui diminue passablement la faveur qu'on retire des droits d'entrée.

» Certes, il faut protéger notre pavillon national; mais, dans l'espèce, un écart aussi élevé entre les frets français et anglais ne saurait-il être atténué? »

L'observation de notre confrère rouennais est très juste. L'un des moyens de stimuler l'exportation des produits français est de faciliter les moyens de transports.

Ainsi, en ce qui concerne plus particulièrement nos exportations de tissus, nous estimons qu'elles gagneraient beaucoup à l'établissement de grandes lignes maritimes régulières ayant Dunkerque pour port d'attache.

LES LAINES PELADES

L'enlèvement de la laine des peaux de mouton, surtout ce qu'on appelle l'arsenication, se fait par l'application, du côté de la chair, d'une pâte formée de 15 parties de chaux, 1 de potasse, 1 1/2 d'arsenic jaune mêlés ensemble avec de l'eau.

La pâte, en pénétrant dans le cuir, détruit la bulbe du poil, de sorte qu'il est facilement enlevé.

Il est aisé de comprendre qu'une quantité plus ou moins grande de la préparation, adhère à la laine qu'elle est même absorbée et retenue, et comme l'arsenic est un poison violent, même à dose minime, la question est celle-ci. La laine de peau peut-elle être traitée de façon à perdre toute trace de poison ?

Il est pourtant à regretter que, jusqu'à présent du moins, cette question ne puisse se résoudre d'une manière satisfaisante; jusqu'ici on n'a découvert aucun procédé qui enlève de cette laine la dernière trace d'arsenic, sans détruire la fibre elle-même.

Les moyens mécaniques, dans ce cas, sont tout à fait sans effet et les agents chimiques, s'ils étaient complètement efficaces, ne laisseraient pas le poil intact. Le caractère chimique de l'arsenic jaune, étant le trisulfite d'arsenic, pour résister opiniâtrement à toutes les substances qu'on emploie ordinairement dans le lavage des laines, dans le but d'enlever les corps étrangers, tels que la graisse, la saleté, etc.

En dépit des plus grands soins, en lavant ou en rinçant la laine arseniquée, la présence des résidus d'arsenic se décèle aisément par une vapeur particulière et oppressive que cette laine dégage quand elle est séchée avec rapidité. Les produits manufacturés faits de ces laines émanent encore ces mêmes vapeurs, quand ils sont chauffés, aussi bien que dans le bois de teinture.

On sait comme il suffit d'un peu d'arsenic dans l'air pour agir d'une façon pernicieuse, même sans l'influence de la chaleur. Il y a de nombreux exemples d'empoisonnements par des papiers peints, des bougies, etc., contenant de l'arsenic.

Aussi longtemps que l'usage dangereux de l'arsenication n'est pas abandonné et que quelque autre moyen inoffensif n'est pas employé, les cas d'empoisonnement auront lieu chez ceux qui touchent ces laines, et il y a d'autres méthodes connues.

Quoique la méthode d'arsenication soit sûre et facile, et demande beaucoup moins d'attention que bien d'autres, le soin de la santé et la vie des ouvriers, est un sujet de la plus haute considération et réclame des mesures pour détruire cette funeste pratique.

(*Textil manufacturer*).

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'inscription des étrangers. — Deux cents étrangers se sont fait inscrire dans la journée de vendredi.

Nous rappelons à ce propos que le délai pour ces inscriptions est fixé au 31 décembre.

On nous prie de dire aussi que les déclarations à faire par les étrangers résidant à Roubaix, en vertu du décret du 2 octobre 1888, seront exceptionnellement reçues à la mairie, dimanche 30 courant, de 9 heures du matin à midi.

Les réceptions du nouvel an. — On nous communique la note suivante :

« A l'occasion du nouvel an, l'administration municipale recevra à l'Hôtel-de-Ville, lundi prochain, 31 décembre courant à cinq heures du soir. »

Agrandissement de la Halle centrale. — Par décret en date du 15 décembre, M. le Président de la République a déclaré d'utilité publique l'agrandissement de la Halle centrale à Roubaix.

Chevalier de la Légion d'honneur. — M. Crépelle-Fontaine est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Voici ce que nous lisons dans l'*Officiel* :

« Est nommé *Chevalier de la Légion d'honneur*, Crépelle-Fontaine (Charles Alexandre), de la maison L. Fontaine, Constructeur à la Madeleine-lez-Lille et à Roubaix (Nord), Maire de la Madeleine-lez-Lille. Dirige un important établissement industriel qui occupe 400 ouvriers. Membre fondateur de la société industrielle du Nord. Grande médaille d'or de la fondation Kuhlmann pour services rendus à l'industrie. Prix de progrès à l'exposition de Bruxelles. »

Nomination. — Par décision en date du 26 décembre, M. l'inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire a délégué, à titre de stagiaire, dans les fonctions d'institutrice-adjointe à l'Ecole maternelle de la rue de Rome, à Roubaix, Mlle Henriette, Paris, actuellement à Douchy.

Société des Sauveteurs du Nord. — Section de Roubaix. — L'assemblée trimestrielle aura lieu, dimanche prochain, à l'*Hôtel du Globe*, Grande Rue, 80, à 7 heures 1/2 du soir.

La réunion a pour objet le règlement des cotisations ; il sera, en outre, donné lecture des délibérations et toutes pièces concernant la société.

Un vol à l'étalage. — Rien ne tente comme la vue des belles choses, surtout quand elles ont en même temps une utilité quelconque. Un jeune homme de dix-sept ans, Narcisse Franchomme, qui demeure dans la rue Magenta traîne si souvent dans les rues de la ville qu'il avait complètement usé ses chaussures, il n'en restait plus que le dessus. En passant jeudi dans l'après-midi en face de la maison de M. Camille Coopmann, rue d'Alma, il remarqua à l'étalage une belle paire de souliers. Dès lors il guetta le moment propice pour se procurer cette paire de bottines qui lui étaient si grandement nécessaires et sans prendre la précaution de les essayer, il les décrocha et les emportait, lorsque en regardant derrière lui et voyant que M. Camille Coopmann allait le poursuivre, il courut... dans les bras d'un agent de police qui le conduisit bel et bien au poste.

Encore deux vols. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un vol a été commis dans un hangar appartenant à M. Comines qui tient le magasin du *Vieux-Chêne*, rue de Lannoy. Ce hangar est situé rue de Beaurewaert. Des individus, jusqu'ici restés inconnus, se sont introduits dans ce hangar à l'aide d'une fausse clef et ont enlevé environ cent-soixante kilogs de laine à matelas d'une valeur de cent soixante-dix francs Afin d'emporter plus facilement le produit de leur vol, ils se sont servis d'une voiture qui se trouvait dans le hangar et qui portait l'inscription : *Au Vieux Chêne*. Cette voiture a été retrouvée, vendredi matin, au boulevard Beaurepaire. Il est inutile de dire que la laine avait été emportée.

Le second vol a été commis dans la rue Saint-Elisabeth. Ici encore, les voleurs se sont servis de fausses clefs pour s'introduire chez M. Léon Rob a et ont enlevé un pantalon et un gilet en drap noir, deux chemises pour homme et trois chemises pour femme, plus un corsage noir en mérinos; le tout d'une valeur de cent cinquante francs environ.

Les auteurs de ces actes sont restés inconnus. Une enquête est ouverte.

La police de Lille a arrêté le nommé Louis Descamps âgé de 20 ans, cordonnier, demeurant rue du Tilleul, à Roubaix, pour filouterie d'auberge.

Wattrelos. — Un vol a été commis, jeudi soir, dans le magasin appartenant à Mme Sophie Barbieux, à la Vieille-Place. Des individus se sont introduits dans le magasin pendant que Mme Barbieux était occupée dans la cuisine et ont enlevé, sans la casser, une vitre de la boîte renfermant des bonbons, puis se sont emparés de quelques jouets et d'une bouteille contenant des bonbons pour une valeur de 3 fr. 80. Les auteurs sont jusqu'ici restés inconnus.

FEUILLETON DU 30 DÉCEMBRE. — 59 —

DACOLARD ET LUBIN

(Suite du Parricide)

PAR A. BELOT ET J. D'AUTIN

DEUXIÈME PARTIE

XXVIII

— Oh ! pour ceux qui vous connaissent, mon cher monsieur Dalissier, cet aveu-là est superflu, fit obligeamment Suchapt. Dites-moi, est-ce vrai, ce que ce gredin a déclaré : qu'il a connu autrefois votre père en Italie?

— Je ne sais pas, dit Laurent, c'est possible après tout.

— Une bien vilaine connaissance que votre père avait là ! fit Suchapt avec un gros rire. Mais laissons ces tristes souvenirs. Vous avez été blessé dans cette campagne, je vois que vous êtes guéri. Et maintenant, vous n'allez pas continuer à travailler dans la police ?

Laurent expliqua qu'il n'avait aucune raison pour continuer le rôle que de sinistres circonstances l'avaient forcé à jouer, ni pour reprendre son existence d'autrefois.

— Quand je le désirerais, ajouta-t-il, cela me serait assez difficile : je n'ai plus la moindre ressource.

Suchapt s'empressa de mettre sa caisse à sa disposition.

— Je vous remercie, dit Laurent ; je voudrais de l'occupation, un emploi.

Suchapt expliqua qu'il n'avait aucun besoin d'un employé nouveau, et qu'il lui serait impossible d'admettre Laurent dans ses bureaux.

Laurent n'insista pas.

On tenait évidemment à ce qu'il ne remit, sous aucun prétexte, le pied dans l